

**IAEA**

L'atome pour la paix et le développement

Mis en distribution générale le 1^{er} mars 2021*(Ce document a été mis en distribution générale à la réunion du Conseil du 1^{er} mars 2021)*

Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2021/4

15 février 2021

Français
Original : anglais**Réservé à l'usage officiel**

Appui de l'AIEA aux États Membres dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

État de la situation

Rapport du Directeur général

Résumé

- Le présent rapport présente une vue d'ensemble actualisée de l'assistance prêtée par l'Agence aux États Membres au cours de la période allant de mars 2020 à janvier 2021 pour les aider à lutter contre la pandémie de COVID-19.
- L'Agence a fourni à 127 pays et territoires une assistance rapide et efficace destinée à leur permettre de faire face à l'épidémie de COVID-19, grâce au généreux soutien financier et à l'important appui en nature de plusieurs États Membres et du secteur privé. Outre la mise à disposition de matériel et d'équipement, le concours de l'Agence a également pris la forme de webinaires, de vidéos éducatives, de moyens de laboratoire personnalisés, d'orientations techniques et de services d'experts. D'importants efforts ont été déployés pour communiquer les progrès réalisés aux États Membres et pour maintenir les activités normales de coopération technique.
- L'Agence a lancé des enquêtes de suivi destinées à déterminer l'incidence de son soutien et a mené des études concernant l'impact de la COVID-19 sur les services de santé.
- L'Agence continue de collaborer avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), et est membre de l'équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19, dirigée par l'OMS.

Appui de l'AIEA aux États Membres dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

État de la situation

Rapport du Directeur général

A. Généralités

1. Depuis décembre 2019, le monde fait face à un nouveau type de coronavirus, le SARS-CoV-2, responsable de la COVID-19. Qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020, la COVID-19 a touché la quasi-totalité de la planète, avec des conséquences qui dépassent largement le secteur sanitaire. Au 8 janvier 2021, le bilan mondial était de 86 463 449 cas confirmés et de 1 884 341 décès signalés comme étant imputables à la COVID-19¹.
2. L'AIEA est connue depuis fort longtemps pour avoir réussi à développer et déployer des techniques nucléaires et dérivées du nucléaire capables de détecter rapidement et précisément les maladies animales et les zoonoses. La réaction en chaîne par polymérase en temps réel après transcription inverse (RT-PCR en temps réel) est une technique dérivée du nucléaire d'une importance capitale, qui permet de détecter les pathogènes viraux. La lutte contre les épidémies de zoonoses a également bénéficié d'autres formes de soutien de l'AIEA, notamment celles axées sur l'acquisition de capacités en matière d'utilisation de la technique de l'insecte stérile aux fins de l'élimination des vecteurs de maladies, et celles tendant à renforcer le travail en réseau entre les acteurs nationaux de la santé humaine, de la santé animale et de la faune dans le cadre du concept « Une seule santé », afin d'améliorer les systèmes d'alerte rapide aux niveaux national et régional. Le réseau VETLAB aide en outre les États Membres à améliorer les capacités de leurs laboratoires nationaux en matière de détection précoce et de contrôle des maladies animales et des zoonoses transfrontières qui menacent le bétail et la santé publique.
3. L'Agence a appuyé les efforts engagés par les États Membres pour lutter contre la COVID-19 dans le cadre du projet interrégional de coopération technique INT0098 consacré au « Renforcement des capacités des États Membres en matière de création, de renforcement et de rétablissement des capacités et des services en cas d'épidémie, de situation d'urgence ou de catastrophe », projet que le Conseil des gouverneurs a approuvé lors de la réunion qu'il a tenue en novembre 2019 dans le cadre du programme de coopération technique 2020-2021. Plus de 500 laboratoires des contreparties
4. L'assistance de l'AIEA a consisté à fournir du matériel et des équipements, ainsi que des orientations et conseils techniques aux différents laboratoires, à publier des directives et des procédures opérationnelles standard, et à dispenser des webinaires ciblés en anglais, arabe, espagnol, français et russe.
5. Le document GOV/INF/2020/6 contient un exposé détaillé de l'aide offerte par l'Agence jusqu'en mai 2020 ; une mise à jour de ces informations est parue en août, dans le document GC(64)/INF/4.

¹ <https://covid19.who.int/>

B. Appui de l'AIEA aux États Membres dans leur lutte contre la COVID-19

B.1. Livraison de matériel de dépistage et de protection

127

pays et territoires ont demandé et reçu une assistance (voir l'annexe 1)



285

laboratoires/établissements nationaux ont reçu une aide et des orientations techniques relatives à la COVID-19



1 950

tests RT-PCR, trousse de diagnostic et articles connexes commandés pour les pays



+ de 500

laboratoires de contreparties spécialisés dans la production et la santé animales ont reçu des procédures opérationnelles standard actualisées, des informations sur les réactifs et des données de validation via le VETLAB



6. L'aide de l'AIEA a consisté à fournir des colis contenant du matériel de dépistage (appareils et trousse de RT-PCR en temps réel, réactifs et consommables de laboratoire) et du matériel de sûreté biologique, notamment des équipements de protection individuels permettant d'analyser des échantillons en toute sûreté.

7. Face aux difficultés dues aux mesures nationales de confinement, à la limitation des voyages à l'échelle mondiale, à l'irrégularité des vols cargo et autres restrictions provoquées par la COVID-19 qui ont bouleversé la chaîne d'approvisionnement et la logistique de la livraison finale aux pays, l'Agence s'est efforcée par tous les moyens de coordonner la production et l'expédition de l'équipement et du matériel avec les fournisseurs et les transitaires, et continue de travailler en étroite collaboration avec les États Membres pour faciliter les formalités douanières et les livraisons locales. Au total, l'Agence a passé commande, après appels d'offres, de 1 950 tests RT-PCR, de trousse de diagnostic et autres articles connexes, pour la livraison desquels plus de 2 500 expéditions ont été nécessaires. Des accords relatifs à la fourniture de l'équipement et du matériel et aux services logistiques y afférents ont été signés avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial ; l'Agence a en outre travaillé en coordination avec l'Organisation des Nations Unies et l'UNICEF pour l'achat conjoint d'équipements de protection individuels et de services logistiques.



Des agents du Laboratoire national de la santé du Guatemala réceptionnent du matériel de dépistage de la COVID-19 donné par l'AIEA. Photo : Laboratoire national de la santé du Guatemala.



Le matériel de dépistage de la COVID-19 donné par l'AIEA est remis à l'Institut national d'hygiène de Lomé (Togo). Photo : J. Tchaou.

8. Les trousse et réactifs utilisés pour le dépistage de la COVID-19 ont été validés au Laboratoire de la production et de la santé animales, en coopération avec l'Agence autrichienne pour la santé et la sécurité sanitaire des aliments, les résultats de leurs analyses ayant permis de s'assurer de la fiabilité du matériel acheté. En coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé, l'AIEA s'est employée à

définir des spécifications techniques, notamment les conditions minimales auxquelles doivent répondre les appareils d'imagerie médicale pour diagnostiquer les complications associées à la COVID-19. Ces spécifications techniques ont été communiquées aux États Membres.

B.2. Éducation, formation et directives

9. Compte tenu des restrictions de voyage et de la nécessité urgente de dispenser le plus largement et le plus rapidement possible des formations, des directives et des conseils, l'AIEA a organisé, sous la forme de webinaires, de multiples sessions en ligne sur différents thèmes pertinents. Les enregistrements de ces webinaires ont été mis en ligne sur le site Human Health Campus² de l'AIEA et sont à la disposition de tous les internautes intéressés.

10. Organisée dans le but de renforcer les capacités des laboratoires chargés des tests de dépistage de la COVID-19, cette série de webinaires a porté sur les conditions imposées aux laboratoires pour garantir une exploitation efficace de la RT-PCR en temps réel, notamment les cadres de sûreté et de sécurité biologiques, sur les bonnes pratiques en matière de collecte des échantillons et de préparation pour la RT-PCR en temps réel, et sur l'interprétation des résultats ainsi que l'assurance et le contrôle qualité, sans oublier une session de formation consacrée à la résolution de problèmes. Plusieurs webinaires ont été assurés en étroite collaboration avec le bureau régional du Pacifique occidental de l'OMS³ et l'Organisation panaméricaine de la Santé. La série de sessions de formation est en passe d'être transposée dans d'autres régions par le truchement des bureaux régionaux de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale de l'OMS. Les webinaires se sont déroulés ou se déroulent en anglais, en arabe, en espagnol et en français; ils seront également proposés en russe.



Des agents du Laboratoire de diagnostic moléculaire de l'Institut vétérinaire à la Faculté de médecine vétérinaire de Skopje, en Macédoine du Nord, déballet du matériel donné par l'AIEA. Photo : Prof. D-Rigor Djadjovski.



Des agents du Laboratoire national de la santé publique de Malaisie utilisent le matériel donné par l'AIEA. Photo : Laboratoire national de la santé publique, Ministère malaisien de la santé.

² <https://humanhealth.iaea.org/HHW/covid19/webinars.html>

³ <https://www.iaea.org/tcap-covid-19-webinars>



11. L'AIEA a par ailleurs organisé des webinaires supplémentaires destinés aux prestataires de soins de santé travaillant dans des services de médecine nucléaire et de radiologie afin de les aider à adapter leurs procédures

opérationnelles standard pour réduire au minimum le risque d'infection à la COVID-19 pour les patients, le personnel et le public. À la différence des sessions de formation sur la COVID-19, ces webinaires ont eu pour principal objectif de conseiller les professionnels de la médecine nucléaire, de la radiologie et de la radio-oncologie, et de présenter des pratiques optimales concernant la politique de rotation, l'utilisation d'équipements de protection individuels et autres considérations et expériences institutionnelles.

12. Les webinaires de l'Agence consacrés à la RT-PCR en temps réel ont attiré un peu plus de 2 000 participants et ont été ultérieurement suivis par près de 2 000 autres personnes ; les webinaires portant sur les procédures opérationnelles standard des prestataires de soins de santé travaillant dans des services de médecine nucléaire et de radiologie ont quant à eux totalisé plus de 6 000 participants et ont ensuite été vus par 7 900 internautes.



13. Neuf vidéos pédagogiques ont été mises à disposition ; elles ont trait à l'utilisation des équipements de protection individuels, à la collecte, au transport et au stockage des échantillons, ou encore aux tests RT-PCR en temps réel de dépistage de la COVID-19. Neuf autres vidéos portant sur l'utilisation de la sérologie pour l'évaluation de la COVID-19 ont également été proposées. Toutes ces vidéos sont consultables sur le site web Human Health Campus de l'AIEA⁴ ; on trouvera en outre sur ce site une vidéo consacrée aux questions fréquemment posées concernant la RT-PCR en temps réel ainsi qu'un large éventail de matériel documentaire sur la COVID-19⁵.

14. Plus de 500 laboratoires des contreparties spécialisés dans la production et la santé animales ont reçu des procédures opérationnelles standard actualisées, des informations sur les réactifs et des données de validation, via la plateforme VETLAB.

⁴ <https://humanhealth.iaea.org/HHW/covid19/nmdi/nmdi.html>

⁵ <https://humanhealth.iaea.org/HHW/covid19/index.html>



Livraison de matériel donné par l'AIEA au Laboratoire de santé publique de Trinidad. Photo : Dr Arianne Brown Jordan, Laboratoire de santé publique de Trinidad.

B.3. Communication avec les États Membres concernant les activités en rapport avec la COVID-19 et mesures prises pour veiller au maintien des activités normales de coopération technique

15. Tout au long de la pandémie, l'AIEA est restée en contact avec l'ensemble de ses partenaires pour les informer de ses actions engagées pour lutter contre la COVID-19 ; elle a ainsi adressé aux États Membres et autres parties prenantes de fréquentes informations actualisées concernant les achats, les expéditions et les activités de renforcement des capacités. Des précisions quant à la portée de l'assistance fournie par l'Agence et aux procédures d'expédition ont été données dans un document contenant les réponses aux questions fréquemment posées, disponible en anglais, en espagnol et en français.

16. Les missions permanentes auprès de l'AIEA, les agents de liaison nationaux et les utilisateurs finals des laboratoires ont été avertis de la passation des commandes, y compris de la date à laquelle les biens étaient censés être prêts pour expédition. Les États Membres et les parties prenantes ont été informés de la date à laquelle leurs colis avaient été pris en charge, de leur éventuel transit, de leur arrivée dans le pays de destination et de leur livraison à l'utilisateur final. Les missions permanentes ont joué un rôle important pour faciliter les expéditions et délivrer les autorisations nécessaires pour que les colis puissent parvenir rapidement à destination.

17. Les pays donateurs ont eux aussi été tenus constamment informés de l'avancement des achats et livraisons réalisés grâce à leurs contributions, et ce dans le cadre des rapports ordinaires et autres documents. Des informations relatives aux webinaires et aux livraisons de matériel ont par ailleurs été publiées sur le site web de l'AIEA⁶.

18. L'appui fourni par l'AIEA aux États Membres face à la pandémie de COVID-19 a nécessité un effort sans précédent de la part du Secrétariat, dans la mesure surtout où les activités normales de coopération technique se sont poursuivies sans interruption malgré les circonstances exceptionnelles et en dépit des difficultés imprévisibles et des restrictions de voyage avec lesquelles il a fallu composer. La réunion d'information informelle sur le programme de coopération technique de l'Agence pour 2021, qui s'est tenue le 30 octobre 2020, a notamment fait le point sur l'exécution du programme ordinaire de CT durant la pandémie. Le Secrétariat a étroitement collaboré avec les États Membres et les

⁶ <https://www.iaea.org/topics/covid-19/iaea-assistance-for-the-rapid-detection-and-management-of-covid-19>

partenaires du programme pour assurer la sécurité des boursiers et des visiteurs scientifiques, et pour garantir la continuité des opérations. Il a fallu reporter des activités et événements en rapport avec la CT ou redéfinir leur priorité, et renforcer en revanche d'autres composantes du programme. Les réunions de coordination de projets et les activités de renforcement des capacités ont eu lieu en mode virtuel lorsqu'une telle formule était possible, et il n'y a eu aucune interruption des activités ordinaires d'achats au titre de la coopération technique. À la suite de ces mesures et de plusieurs autres, le programme de CT a terminé l'année 2020 avec un fort taux de mise en œuvre, à savoir 80,4 %.

B.4. Évaluation de l'incidence du soutien apporté par l'AIEA et de l'impact de la COVID-19 sur les services de santé

19. Soucieuse de s'assurer que l'assistance qu'elle a fournie dans la lutte contre la COVID-19 est parvenue aux utilisateurs finals auxquels elle était destinée et d'en déterminer l'incidence, l'AIEA a décidé de lancer une enquête auprès des laboratoires qui en bénéficient. L'objectif de cette enquête est de mesurer l'impact du soutien offert par l'Agence et de voir s'il a des effets durables. Les résultats de l'enquête, tels qu'arrêtés à la date du 6 janvier 2021, montrent que les 76 laboratoires qui ont répondu ont assuré des services d'analyse pour plus de 7,5 millions de personnes (3,7 millions d'hommes et 3,8 millions de femmes). Les apports de l'AIEA ont contribué à accroître les capacités de ces laboratoires.

7,5 millions de personnes testées à ce jour  = **3,7 millions** d'hommes  + **3,8 millions** de femmes 

20. À ce jour, 10 % des laboratoires qui ont répondu à l'enquête ont indiqué que l'appareil PCR qui leur avait été fourni par l'Agence était le seul dont ils disposaient. Ils ont été 86 % à confirmer que l'aide d'urgence apportée par l'AIEA pouvait dans un premier temps palier les besoins en matière de dépistage et 96 % à considérer que le soutien de l'Agence leur avait effectivement permis d'améliorer leur capacité à détecter la COVID-19 et autres agents pathogènes ou à proposer de tels services.

21. Quelque 94 % des laboratoires ont confirmé qu'ils pourraient continuer à assurer des services de dépistage au-delà de cette aide d'urgence initiale. Seuls 6 % ont déclaré qu'ils auraient du mal à poursuivre le dépistage en raison de la difficulté, à l'échelle mondiale, à se procurer pour l'instant des réactifs et des consommables de laboratoire.

22. D'autres études ont également été menées par l'AIEA, dont l'une s'intéresse à l'incidence de la COVID-19 sur la mise à disposition de procédures de médecine nucléaire diagnostiques et thérapeutiques. Cette étude a fait ressortir une baisse significative du nombre de procédures diagnostiques et thérapeutiques effectuées durant la pandémie ainsi qu'un manque de matières et d'équipements essentiels, notamment des isotopes radioactifs, des générateurs et des trousseaux. Deux nouveaux articles, intitulés *Impact of COVID-19 on Diagnosis of Heart Disease Worldwide: Findings from a 108-Country IAEA Study* et *Global Impact of COVID-19 on Nuclear Medicine Departments: An International Survey in April 2020*⁷, ont été approuvés en vue de leur publication dans des revues externes.

⁷ <http://inm.snmjournals.org/content/early/2020/07/23/inumed.120.249821.full.pdf+html>



La Commission ghanéenne de l'énergie atomique remet les trousse de dépistage de la COVID-19 données par l'AIEA au Ministère de la santé à Accra (Ghana). Photo : Prof. B. J. B. Nyarko/GAEC.

C. Financement et partenariats avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la Santé

23. Les États Membres et le secteur privé ont octroyé de généreuses contributions extrabudgétaires d'un montant total de 26,3 millions d'euros afin d'appuyer les activités de l'Agence liées à la lutte contre la COVID-19 (voir l'annexe 2).

financement
extrabudgétaire total de
26,3 M €

24. Le dispositif de gestion de crise des Nations Unies a été activé pour la pandémie de COVID-19. Le 25 mars 2020, l'AIEA a rejoint l'équipe des Nations Unies pour la gestion de la crise de la COVID-19 (COVID-19 CMT), dirigée par l'OMS⁸, qui s'emploie à faciliter et accorder les efforts des Nations Unies pour assurer une action cohérente et coordonnée, tirer parti des synergies et garantir le respect des principes de transparence et de responsabilité dans la lutte contre la COVID-19. Cette coopération permet à l'AIEA de veiller à ce que l'équipement et le matériel achetés pour répondre aux besoins de ses États Membres soit en adéquation avec l'action globale des Nations Unies.

25. L'AIEA entretient une étroite collaboration avec la FAO et l'OMS depuis le début de l'épidémie de COVID-19 afin de répondre de manière coordonnée aux demandes des États Membres.

⁸ La COVID-19 CMT comprend également le Bureau de la coordination des activités de développement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'Organisation maritime internationale, le Département de la sûreté et de la sécurité, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation de l'aviation civile internationale, la Banque mondiale, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Département de la communication globale, le Cabinet du Secrétaire général, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix/Département des opérations de paix, le Département de l'appui opérationnel et d'autres membres dont la participation est jugée nécessaire.

Annexe 1 : Pays et territoires ayant demandé et reçu un appui de l'AIEA en vue de lutter contre la COVID-19 (au 31 décembre 2020)		
AFRIQUE		
Afrique du Sud	Ghana	Nigeria
Algérie	Guinée (État non membre de l'AIEA)	Ouganda
Angola	Kenya	République démocratique du Congo
Bénin	Lesotho	République-Unie de Tanzanie
Botswana	Libéria	Rwanda
Burkina Faso	Libye	Sénégal
Burundi	Madagascar	Seychelles
Cameroun	Malawi	Sierra Leone
Congo	Mali	Soudan
Côte d'Ivoire	Maroc	Tchad
Djibouti	Maurice	Togo
Égypte	Mauritanie	Tunisie
Eswatini	Mozambique	Zambie
Éthiopie	Namibie	Zimbabwe
Gambie (État non membre de l'AIEA)	Niger	
ASIE ET PACIFIQUE		
Afghanistan	Liban	Philippines
Bahreïn	Malaisie	République arabe syrienne
Bangladesh	Maldives (État non membre de l'AIEA)	République démocratique populaire lao
Cambodge	Mongolie	Sri Lanka
Fidji	Myanmar	Territoires sous la juridiction de l'Autorité palestinienne
Indonésie	Népal	Thaïlande
Iran, République islamique d'	Oman	Viet Nam
Iraq	Pakistan	Yémen
Jordanie	Palaos	
Koweït	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
EUROPE et Asie centrale		
Albanie	Kazakhstan	Roumanie
Arménie	Kirghizistan	Saint-Marin
Azerbaïdjan	Lettonie	Serbie
Bélarus	Macédoine du Nord	Slovénie
Bosnie-Herzégovine	Monténégro	Tadjikistan
Bulgarie	Ouzbékistan	Ukraine
Croatie	Pologne	
Géorgie	République de Moldova	
Hongrie	République tchèque	
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES		
Antigua-et-Barbuda	El Salvador	Paraguay
Argentine	Équateur	Pérou
Barbade	Grenade	République dominicaine
Belize	Guatemala	Sainte-Lucie

Bolivie, État plurinational de	Guyana	Saint-Kitts-et-Nevis (État non membre de l'AIEA)
Brésil	Haïti	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Chili	Honduras	Trinité-et-Tobago
Colombie	Jamaïque	Uruguay
Costa Rica	Mexique	Venezuela, République bolivarienne du
Cuba	Nicaragua	
Dominique	Panama	

Annexe 2 : Contributions extrabudgétaires en euros (au 31 décembre 2020)	
État Membre	Contribution
Allemagne	500 000
Australie	46 023
Canada	3 268 401
Corée, République de	260 011
États-Unis d'Amérique	9 964 000
Fédération de Russie	500 000
Finlande	200 000
Japon*	3 000 000
Norvège	2 065 433
Pakistan	39 960
Pays-Bas**	1 500 000
Royaume-Uni	561 798
Saint-Marin	32 866
Soudan	30 000
Suède	190 840
Autres contributeurs	
Société pharmaceutique Takeda	4 102 732
Total	26 262 064
Contributions en nature	
Chine	1 842 000
Malte	25 000
Total	1 867 000
<p>* Le Japon a en outre contribué, à hauteur d'un million d'euros, à l'appui d'un projet de détection des pathogènes zoonotiques transfrontières nouveaux et réémergents à l'interface animal-homme, en lien avec l'épidémie de COVID-19.</p> <p>** Les Pays-Bas ont versé une contribution supplémentaire d'un million d'euros, qui était en cours d'acceptation au moment de la rédaction du présent document.</p>	